

Moyen-Ogooué/Département de l'Ogooué et des Lacs/Lambaréné/Employabilité...

Les jeunes encouragés à adhérer au "Prodece"

Esaië NDILOROU
Lambaréné/Gabon

LE Projet de développement des compétences et de l'employabilité (Prodece) a été présenté et expliqué, dernièrement, aux autorités et aux jeunes migooués par le directeur général de l'Office national de l'emploi (ONE), Hans Ivala, en charge du suivi dudit projet. C'était à l'Hôtel de Ville de Lambaréné, en présence de la gouverneure Paulette Mengue M'Owono.

M. Ivala a donc présenté sa structure et les missions dévolues à celle-ci par le gouvernement. L'ONE, a-t-il dit, n'est pas encore présent dans le Moyen-Ogooué, mais cela ne saurait tarder. Selon lui, « le Prodece est un produit pur Gabon. C'est un très bon projet élaboré par le gouvernement, en partenariat avec la Banque mondiale, visant à améliorer l'employabilité des jeunes. De manière pilote, ce projet a été lancé sur Libreville, Franceville et Port-Gentil. Mais progressivement, tout le pays doit avoir son Prodece. Je voudrais vous convaincre d'y adhérer dans votre entièreté en tant que jeunes et opérateurs économiques de la place, selon les critères que je vais vous énoncer. Il s'agit des jeunes Gabonais âgés de 16 à 24 ans avec ou sans Bac, travailleurs ou non. Sinon sans qualification et sans



Le DG de l'ONE, Hans Ivala...



... et la gouverneure du Moyen-Ogooué, Paulette Mengue M'Owono...

diplôme. Ils sont pris en charge dans le plan du projet dénommé Dual, qui leur propose une éducation alternée incluant 75% de pratique et 25% de théorie.» Hans Ivala a précisé que les adhérents vont se retrouver avec un métier et un certificat ou un diplôme. « Le deuxième dispositif concerne les jeunes de 24 à 34 ans ayant un diplôme ou une qualification et consistant à les caser en entreprises pour un stage de six mois renouvelable. » A ce niveau, le DG de l'ONE s'est voulu rassurant à l'endroit des opérateurs économiques présents dans la salle : les subsides alloués à ces jeunes sont à hauteur de 80 000 francs, entièrement prises en charge par le projet. Par ailleurs, les candidats sont déclarés à Caisse nationale de sécu-



... ont appelé l'assistance à saisir l'opportunité qui lui est offerte.

rité sociale (CNSS) et passent une visite médicale d'aptitude obligatoire, prise en charge également par le projet. Le dernier volet du Prodece concerne des stages

de perfectionnement, qui sont des formations de courte durée en vue d'obtenir un poste. Selon les observateurs, le Prodece constitue, à n'en point douter, une chance certaine

pour la jeunesse migoouéenne qui, à l'instar de ses semblables d'autres provinces, se trouvent confrontés à la difficile problématique du chômage. C'est pourquoi, dans

son souci d'amener les jeunes de sa circonscription administrative à bien comprendre et saisir l'occasion de devenir un salarié ou un responsable d'entreprise dans un bref délai, la gouverneure du Moyen-Ogooué a pris la parole pour faire bouger les mentalités. Pour Paulette Mengue M'Owono, en effet, le Prodece est une solution idoine qui traduit mieux les attentes de sa province. Aussi, a-t-elle encouragé les jeunes et les opérateurs économiques à saisir cette chance qui leur est ainsi offerte.

Avant la phase des questions-réponses entre le DG et l'assistance, Hans Ivala a annoncé une deuxième mission de cette structure dans le chef-lieu du Moyen-Ogooué dans les tout prochains jours.

... et Forces de police nationale/Prix d'incitation à l'excellence

Les lauréats de la 4e édition sur le podium



Lauréats et autorités judiciaires à la fin de la cérémonie.



Les lauréats de la 4e édition du prix d'incitation à l'excellence arborant leurs distinctions.

E.N.
Lambaréné/Gabon

L'ESPLANADE du commissariat de police du 2e arrondissement de la commune de Lambaréné a abrité dernièrement la cérémonie de remise des prix d'incitation à l'excellence aux policiers méritants de la 4e édition. Le comman-

dant Raymond Andjoua, commissaire central de police a présidé la cérémonie en présence de M. Urbain Massala procureur de la République du chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué. Les heureux récipiendaires ont reçu des distinctions honorifiques constituées de trois catégories de médailles : la médaille du courage et de dévouement de la police attribué aux

agents ayant accompli un acte de bravoure ; celle de reconnaissance des forces de police, et la médaille d'honneur de la police nationale, pour le dynamisme dont a fait montre un agent de police dans l'exercice de ses fonctions. Le parquetier Urbain Massala a décerné au commandant de police et commissaire central une médaille pour des services rendus à la nation gabo-

naise tout entière. En ce qui concerne les autres récipiendaires, c'est leur chef hiérarchique, le commissaire Raymond Andjoua, qui s'est chargé de les décorer et de leur remettre leurs diplômes, dont deux lettres de manifestation de satisfaction du haut commandement. Au terme de la remise de ces distinctions, le procureur de la République et le commissaire central ont

prodigé des conseils, non seulement aux récipiendaires, mais également au reste de la troupe, qui ne s'est pas fait distinguer cette fois. Urbain Massala et Raymond Andjoua leur ont fait comprendre qu'un travail bien fait, seul ou en groupe, est récompensé. Que chaque agent est noté par ses chefs respectifs et, in fine, c'est le commandement en chef qui décide. Initiés par le commande-

ment en chef, les prix d'incitation à l'excellence visent à susciter l'émulation individuelle, l'esprit d'équipe et le travail bien fait au sein des Forces de police nationale. La 4e édition, tenue sous la houlette du commandant en chef de ce corps, le général Yves Marcel Mapangou Mousadji, a été célébrée simultanément dans les neuf provinces du Gabon.